## Recommandation 6

Chez les patients atteints de COVID-19 chez qui les symptômes ont disparu, l'OMS suggère de ne pas utiliser l'imagerie thoracique en plus de l'évaluation clinique et/ou de l'évaluation biologique pour aider à décider si le patient peut sortir de l'hôpital. Recommandation soumise à conditions, basée sur l'opinion d'experts

## Remarque

Lorsque l'imagerie est utilisée, elle doit être l'un des éléments de l'évaluation du patient, qui comprend par ailleurs des données cliniques, des données biologiques et des données épidémiologiques. Les patients susceptibles d'en bénéficier

sont ceux qui :

Ont présenté une forme grave de COVID-19
Souffrent d'une maladie pulmonaire chronique préexistante.

